

DÉPISTAGE CANCER DU COL DE L'UTÉRUS

NOTIONS CLÉS



Les papillomavirus humains à haut risque oncogène (HPV-HR) contaminent aussi bien les **hommes** que les **femmes** et infectent les cellules de la peau et des muqueuses. Ils sont responsables de différents cancers : **col de l'utérus, vagin, vulve, anus, bouche, pénis...** Le dépistage est essentiel pour détecter à temps les lésions pré-cancéreuses et/ou cancéreuses. En pratique, seul le dépistage organisé du cancer du col de l'utérus est réalisé chez les femmes à partir de 25 ans. Il est fondé sur deux examens complémentaires : l'examen cytologique et le test HPV-HR.

PUBLIC CIBLE



Le dépistage est recommandé pour les femmes âgées de **25 à 65 ans** même vaccinées ou ménopausées. Les femmes ayant eu une ablation de l'utérus et du col ne sont pas concernées.

INTÉRÊT



Environ 80% des personnes seront infectées par un HPV au cours de leur vie. Cette infection est le plus souvent **asymptomatique** et sa résolution est spontanée. Cependant, elle persiste dans **10% des cas**, favorisant le développement de cancers.

Le dépistage vise à détecter le **plus précocement possible** des lésions précancéreuses et à rechercher une **infection persistante** à HPV-HR.

SOURCES :

Haute Autorité de Santé, Santé Publique France, Institut national du cancer
Centre Régional de Coordination des Dépistages des Cancers Pays de la Loire et Centre Val de Loire

À CHAQUE ÂGE SON DÉPISTAGE

CHEZ LES FEMMES DE 25 À 30 ANS :

- Réalisation d'un [frottis cervico utérin](#)
- **Analyse** du prélèvement en laboratoire afin de détecter d'éventuelles **cellules anormales (examen cytologique)**. *À ces âges, on ne recherche pas directement le virus car les infections à HPV transitoires sont fréquentes et souvent naturellement éliminées par le système immunitaire.*
- Après réalisation de deux dépistages négatifs à un an d'intervalle : examen tous les **3 ans**
- Si cellules anormales : examen complémentaire avec recherche du virus par test HPV-HR voire colposcopie (examen approfondi du col de l'utérus à l'aide d'une loupe).

CHEZ LES FEMMES DE 30 À 65 ANS :

- Réalisation d'un [frottis cervico utérin](#), 3 ans après le dernier examen cytologique normal
- **Analyse** du prélèvement en laboratoire afin de détecter des **papillomavirus humains à haut risque oncogène** (test HPV-HR).
- Dépistage négatif : examen tous les **5 ans**
- Si test HPV-HR positif : examen complémentaire avec recherche de cellules anormales au niveau du col voire colposcopie (examen approfondi du col de l'utérus à l'aide d'une loupe).

APRÈS 65 ANS

Il est important de continuer le suivi gynécologique global mais le cancer du col de l'utérus est moins fréquent à cet âge donc celui-ci marque **l'arrêt du dépistage systématique**. Une poursuite du dépistage peut être discuté avec le médecin traitant, gynécologue ou sage-femme suivant les résultats antérieurs et le souhait de la personne.



[VIDÉO](#)

OÙ SE FAIRE DÉPISTER ?

Le frottis cervico utérin peut être réalisé :

- Par un médecin (gynécologue ou généraliste)
- Par une sage-femme
- Dans les centres de santé, centres mutualistes, centre de planification familiale
- Dans un laboratoire, sur prescription médicale.

QUID DE L'AUTO PRÉLÈVEMENT VAGINAL ?

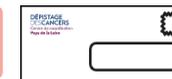
Certains laboratoires proposent un dépistage par **auto prélèvement vaginal**. Celui-ci n'est possible qu'à partir de 30 ans sans antécédent de frottis cervico-vaginal anormal et antécédent de lésions pré-cancéreuses et/ou cancéreuses de l'utérus. Pour plus d'informations : [cliquez ici](#).

PRÉVENTION



La [vaccination](#) anti-HPV protège contre différents types de papillomavirus humains dont des papillomavirus à haut risque oncogène. Elle **ne se substitue pas au dépistage** car la vaccination ne protège pas contre tous les virus responsables de cancers. La transmission des HPV se faisant essentiellement par voie sexuelle, le **préservatif** reste un moyen de protection mais incomplet.

RÔLE DU CRCDC



Le [Centre Régional de Coordination des Dépistages des Cancers](#) (CRCDC) est une antenne de **proximité** de l'Institut National du Cancer et du Ministère de la Santé et de la Prévention concernant les programmes nationaux des **dépistages organisés** des cancers du sein, du col de l'utérus et colorectal. En pratique, une femme qui n'est pas à jour de son suivi gynécologique, reçoit un courrier du CRCDC Pays de la Loire, l'invitant à réaliser ce dépistage.

Copyright MedQual©
03/07/2023

